
Mairie de Boissy Fresnoy

Conseil Municipal du Jeudi 10 mars 2022 Procès-Verbal Numéro 2022-02

Nombre de conseillers En exercice :15 Nombre de conseillers Présents : 11 Nombre de votants : 12	Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le Jeudi 10 février 2022 à 20 heures 30 , sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire
<u>Etaient présents</u>	Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, M. CORNET Jean Michel, Mme PARIS Mélanie, M. AVERLANT Laurent, Mme CALAS Alexandra, M. BOULIOL Jean-François, M. DECARNELLE Alain, M. QUIGNON Samuel, M. DORMOY Jérôme, M. LISEK Jérôme M. Bertrand POSTEL est arrivé après le vote du point numéro 4 de l'ordre du jour.
<u>Etaient absents</u>	Mme BEAUCHAMP Elodie pouvoir M. LOURY Mathieu M. COCHARD Philippe M. SIMAR Hervé M. POSTEL Bertrand

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 03 février 2022
2. Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement et affectation des résultats : exercice 2021
3. Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget communal et affectation des résultats : exercice 2021
4. Modification statuts CCPV
5. Rétrocession concession cimetièrre
6. Dépenses à imputer au compte 6232 Fêtes et cérémonies
Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance, et remercie les membres présents, elle nomme Monsieur LOURY Mathieu en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 03 février 2022

Madame le Maire demande aux élus s'ils ont des commentaires au sujet du compte rendu de la séance du 03 février 2022.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement et affectation des résultats : exercice 2021

**Délibération
2022/05**

1/Vote du compte administratif de l'exercice 2021

Les documents ont été adressés à chaque membre du Conseil d'administration, Madame le Maire présente les dépenses et recettes en exploitation et investissement puis le tableau de synthèse de l'exercice 2021 comme suit :

RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT ANNEE 2021

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros
Résultats reportés 2020		316 216.46 €		223 058.47 €		539 274.93 €
opérations de l'exercice 2021	57 056.59 €	70 645.02 €	13 369.00 €	47 659.95 €	70 425.59 €	118 304.97 €
Résultat de l'exercice 2021		13 588.43 €		34 290.95 €		47 879.38 €
TOTAL	57 056.59 €	386 861.48 €	13 369.00 €	270 718.42 €	70 425.59 €	657 579.90 €
Résultats de Clôture de l'exercice 2021		329 804.89 €		257 349.42 €		587 154.31 €
R.A.R. 2021			62 580.00 €	- €		
Résultat cumulé	57 056.59 €	386 861.48 €	75 949.00 €	270 718.42 €	133 005.59 €	657 579.90 €
Résultat de Clôture avec RAR		329 804.89 €		194 769.42 €		524 574.31 €

Demande s'il y a des questions et invite Monsieur CORNET Jean-Michel à prendre la présidence de séance pour faire voter le compte administratif 2021.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame le Maire, n'a pas pris part au vote du compte administratif.** Approuvé à 11 Voix pour.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	188 000,00	18 793,64	0,00	0,00	149 206,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		188 000,00	18 793,64	0,00	0,00	149 206,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		188 000,00	18 793,64	0,00	0,00	149 206,36
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	38 262,95	38 262,95			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		38 262,95	38 262,95			0,00
TOTAL		206 262,95	57 056,59	0,00	0,00	149 206,36
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 000,00	63 313,02	0,00	0,00	-13 313,02
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	3 035,00	0,00	0,00	-3 035,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		50 000,00	66 348,02	0,00	0,00	-16 348,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		50 000,00	66 348,02	0,00	0,00	-16 348,02
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	4 297,00	4 297,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 297,00	4 297,00			0,00
TOTAL		54 297,00	70 645,02	0,00	0,00	-16 348,02
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		316 216,46				

(1) Le total des crédits annulés correspond au total des crédits de reports N-1 (total de crédits de reports) lessé des crédits employés.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	319 214,42	7 776,00	62 580,00	248 858,42
	Total des dépenses d'équipement	319 214,42	7 776,00	62 580,00	248 858,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	319 214,42	7 776,00	62 580,00	248 858,42
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	4 297,00	4 297,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	54 717,00	1 296,00		53 421,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	59 014,00	5 593,00		53 421,00
	TOTAL	378 228,42	13 369,00	62 580,00	302 279,42
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	7 473,00	6 805,00	0,00	668,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 473,00	6 805,00	0,00	668,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	54 717,00	1 296,00	0,00	53 421,00
	Total des recettes financières	54 717,00	1 296,00	0,00	53 421,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	62 190,00	8 101,00	0,00	54 089,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	38 262,95	38 262,95		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	54 717,00	1 296,00		53 421,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	92 979,95	39 558,95		53 421,00
	TOTAL	155 169,95	47 659,95	0,00	107 510,00
	Pour information	223 058,47			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

2/Approbation du compte de gestion exercice 2021

Madame le Maire soumet au conseil d'administration le compte de gestion transmis par la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin pour l'exercice 2021.

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

07900 - BOISSY-FRESNOY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	7 162,12		21 659,65		28 821,77
Fonctionnement	438 717,35	67 000,00	47 729,85		419 447,20
TOTAL I	445 879,47	67 000,00	69 389,50		448 268,97
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
22100-SERVICE EAUX BOISSY-FRES					
Investissement	223 058,47		34 290,95		257 349,42
Fonctionnement	316 216,46		13 588,43		329 804,89
Sous-Total	539 274,93		47 879,38		587 154,31
TOTAL III	539 274,93		47 879,38		587 154,31
TOTAL I + II + III	985 154,40	67 000,00	117 268,88		1 035 423,28

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à 12 Voix pour, approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021 établi par la trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin.

3/Affectation des résultats de l'exercice 2021

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021 par le conseil d'administration.

Madame le Maire propose au conseil d'administration de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021 :

Le résultat de clôture cumulé est de : 587 154.31€

- Excédent d'investissement : 257 349.42€

- Excédent de fonctionnement : 329 804.89€

- Restes à réaliser en investissement : Dépenses 62 580.00€ Recettes : 0 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à 12 Voix pour, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- R002 (recettes) : 329 804.89€ excédent d'exploitation reporté

- R001 (recettes) : 257 349.42€ investissement reporté

Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget communal et affectation des résultats : exercice 2021

**Délibération
2022/06**

1/ Compte administratif exercice 2021

Les documents ont été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, Madame le Maire présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement puis le tableau de synthèse de l'exercice 2021 comme suit :

RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE ANNEE 2021

	FONTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros
Résultat reporté 2020		371 717.35 €		7 162.12 €		378 879.47 €
Opération exercice 2021	619 239.87 €	666 969.72 €	137 327.48 €	158 987.13 €	756 567.35 €	825 956.85 €
Résultat de l'exercice 2021		47 729.85 €		21 659.65 €		69 389.50 €
TOTAL	619 239.87 €	1 038 687.07 €	137 327.48 €	166 149.25 €	756 567.35 €	1 204 836.32 €
Résultat de Clôture de l'exercice 2021		419 447.20 €		28 821.77 €		448 268.97 €
R.A.R. 2021			61 331.59 €	78 819.00 €		
Résultat cumulé	619 239.87 €	1 038 687.07 €	198 659.07 €	244 968.25 €	817 898.94 €	1 283 655.32 €
Résultat de Clôture avec RAR		419 447.20 €		46 309.18 €		465 756.38 €

Demande s'il y a des questions et invite Monsieur CORNET Jean Michel à prendre la présidence de séance pour faire voter le compte administratif 2021.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BAHU Martine Maire, **n'a pas pris part au vote du compte administratif**. Approuvé à 11 Voix pour.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	323 000,00	236 183,48	0,00	0,00	88 836,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 630,00	242 287,07	0,00	0,00	7 342,93
014	Atténuations de produits	39 811,00	39 811,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 003,00	67 299,71	0,00	0,00	13 703,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		683 444,00	585 561,26	0,00	0,00	107 882,74
66	Charges financières	6 500,00	4 798,32	0,00	0,00	1 703,68
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	1 943,89	0,00	0,00	1 556,31
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	361,00	0,00			361,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		703 805,00	592 304,27	0,00	0,00	111 503,73
023	Virement à la section d'investissement (2)	224 240,21				
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	22 663,01	26 938,60			-4 275,59
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		246 903,22	26 938,60			219 964,62
TOTAL		950 708,22	619 239,87	0,00	0,00	331 468,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	8 455,05	0,00	0,00	-8 455,05
70	Produits services, domaine et ventes div	40 900,00	52 710,59	0,00	0,00	-11 810,59
73	Impôts et taxes	318 333,00	319 227,33	0,00	0,00	-2 894,33
74	Dotations et participations	197 531,00	248 993,74	0,00	0,00	-51 462,74
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	19 323,35	0,00	0,00	676,65
Total des recettes de gestion courante		574 764,00	648 710,06	0,00	0,00	-73 946,06
76	Produits financiers	0,00	3,73	0,00	0,00	-3,73
77	Produits exceptionnels	0,00	8 797,59	0,00	0,00	-8 797,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		574 764,00	657 511,38	0,00	0,00	-82 747,38
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	9 458,34	9 458,34			0,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 458,34	9 458,34			0,00
TOTAL		584 222,34	666 969,72	0,00	0,00	-82 747,38
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 371 717,35				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 600,00	0,00	0,00	6 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	655 060,00	83 991,96	61 331,59	510 636,45
	Total des dépenses d'équipement	652 560,00	83 991,96	61 331,59	517 236,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 226,00	43 877,18	0,00	5 348,82
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	49 226,00	43 877,18	0,00	5 348,82
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	711 786,00	127 869,14	61 331,59	522 585,27
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	9 458,34	9 458,34		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 458,34	9 458,34		0,00
	TOTAL	721 244,34	137 327,48	61 331,59	522 585,27
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	185 179,00	60 134,51	78 819,00	46 225,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	385 179,00	60 134,51	78 819,00	246 225,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	15 000,00	4 914,02	0,00	10 085,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	67 000,00	67 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	82 000,00	71 914,02	0,00	10 085,98
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	467 179,00	132 048,53	78 819,00	256 311,47
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	224 240,21			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	22 663,01	26 938,60		-4 275,59
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	246 903,22	26 938,60		219 964,62
	TOTAL	714 082,22	158 987,13	78 819,00	476 276,09

2/ Approbation du compte de gestion exercice 2021

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion transmis par la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin pour l'exercice 2021.

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

060038
TRES. NANTEUIL-LE-HAUDOUIN



Etat II-2
Exercice 2021

07900 - BOISSY-FRESNOY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	7 162,12		21 659,65		28 821,77
Fonctionnement	438 717,35	67 000,00	47 729,85		419 447,20
TOTAL I	445 879,47	67 000,00	69 389,50		448 268,97
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
22100-SERVICE EAUX BOISSY-FRES					
Investissement	223 058,47		34 290,95		257 349,42
Fonctionnement	316 216,46		13 588,43		329 804,89
Sous-Total	539 274,93		47 879,38		587 154,31
TOTAL III	539 274,93		47 879,38		587 154,31
TOTAL I + II + III	985 154,40	67 000,00	117 268,88		1 035 423,28

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 Voix pour approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021 établi par la trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin.

3/Affectation des résultats de l'exercice 2021

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021 par le Conseil Municipal.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021 :

Le résultat de clôture cumulé est de :

448 268,97€

- Excédent d'investissement :

28 821,77€

- Excédent de fonctionnement :

419 447,20€

- Restes à réaliser en investissement : Dépenses 61 331,59€ Recettes : 78 819,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 Voix pour, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- R002 (recettes) : 419 447,20€ excédent fonctionnement reporté

- R001 (recettes) : 28 821,77€ investissement reporté

Modification statuts CCPV

**Délibération
2022/07**

La dernière révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 25 mars 2021 puis actée par arrêté préfectoral en date du 24 juin 2021 (évolutions mineures de rédaction, et prise de la compétence Mobilité).

Depuis lors, après un travail de plusieurs années pour établir un diagnostic de la situation, ainsi que pour fixer une feuille de route d'harmonisation des différents modes de gestion existants, le Conseil Communautaire a approuvé le 24 février dernier une modification des statuts pour intégrer la Compétence Eau Potable à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les nouveaux statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Conformément aux textes en vigueur, ce transfert de compétence sera approuvé sauf si 25% des Conseils Municipaux représentant 20 % de la population s'y opposent.

Les Conseils Municipaux disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer. En l'absence de délibéré dans le délai imparti, l'avis du Conseil Municipal est réputé favorable.

Si les conditions de majorité sont réunies, un arrêté préfectoral viendra entériner la modification statutaire.

Après avoir entendu l'exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

VU la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juin 2021 portant modification des statuts de la CCPV ;

VU la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS),

VU la délibération n°2022/08 du Conseil Communautaire en date du 24 février 2022 approuvant la modification des statuts de la CCPV pour intégrer la compétence « Eau potable » à compter du 1^{er} janvier 2023

CONSIDERANT que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'évolution des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois ;

Après avoir délibéré, à 12 voix pour, le Conseil Municipal décide de reporter le sujet lors du prochain conseil municipal et demande de rencontrer Monsieur PROFIT Benoît pour un complément d'information.

Rétrocession concession cimetière	Délibération 2022/08
--	---------------------------------

Madame le Maire expose à l'assemblée que par lettre en date du 28 janvier 2022,

Madame BEAUCHAMP Marie Madeleine abandonne à la commune la cave urne numéro 8 carré C acquise au mois de décembre 2015 pour la somme de 650.00 euros.

La concession étant vide de tout corps, il est par conséquent proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de rétrocession à la commune de la cave urne dont les bénéficiaires Monsieur BEAUCHAMP Marcel et Marie Madeleine n'ont plus usages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour :

– Approuve la procédure de rétrocession à la Commune de la cave urne et le remboursement à Madame BEAUCHAMP Marie Madeleine compte tenu du temps restant encore à couvrir soit la somme de 346.66 Euros.

– Précise que les crédits nécessaires à ce remboursement sont prévus au budget communal compte 6718.

Dépenses à imputer au compte 6232 Fêtes et cérémonies	Délibération 2022/09
--	---------------------------------

Madame le Maire indique que Madame la Trésorière a demandé à l'ensemble des collectivités de préciser, par délibération, les principales caractéristiques des dépenses imputées à l'article 6232 « fêtes et cérémonies »

Il convient donc de dresser la liste de ces dépenses et de l'autoriser à les mandater pour la durée du mandat et dans la limite des crédits budgétaires inscrits. Elle précise que cette liste détermine des dépenses possibles.

Le décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques. Ce décret fait l'objet d'une instruction codificatrice n° 07-024MO du 24 mars 2007.

Il est demandé aux collectivités de préciser par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

Madame le Maire indique qu'il est donc proposé de prendre en charge au compte 6232, les dépenses suivantes :

D'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées diverses ayant trait aux fêtes et cérémonies, animations municipales telles que par exemple :

Les sapins et décorations, les drapeaux, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises et cadeaux aux enfants durant la fête communale, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles (8 mai et 11 novembre) et inaugurations, vœux de nouvelle année, téléthon, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles ;

Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats (SACEM, frais d'hébergement, de restauration)

Les feux d'artifices, concerts, manifestations culturelles, location de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos)

Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations

Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales ;

Dépenses liées aux festivités des écoles de la commune (spectacles / arbre de Noël) et notamment les achats de livres ou de chèques cadeaux.

Départ à la retraite d'un agent ou tout autre événement le cas échéant (comme médaille du travail) et chèques cadeaux de fin d'année pour le personnel

Entendu le rapport de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à 13 voix pour, de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 fêtes et cérémonies dans la limite des crédits prévus au budget communal.

Questions diverses	
---------------------------	--

Fin de séance 22 heures

A collection of approximately 10 handwritten signatures in blue and black ink, arranged in three rows. The signatures are stylized and vary in length and complexity. One signature in the top right row is clearly legible as 'Deicavalle'.